

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 12 juillet 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021**

**2021 DAC 50** Subvention (15.000 euros) et convention avec le Centre d'art et de culture de la rue Broca (5e).

**Mme Carine ROLLAND, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 22 juin 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande l'autorisation de signer une convention relative à l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Centre d'art et de culture de la rue Broca ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement en date du 23 juin 2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Carine ROLLAND au nom de la 2ème commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 15.000 euros est attribuée à l'association Centre d'art et de culture de la rue Broca 39 rue Broca 75005 Paris au titre de l'année 2021. SIMPA 24301 ; 2021\_04019

Article 2 : La dépense correspondante, soit 15.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2021.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention jointe en annexe à cette délibération.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**